

Rapporteur : M. BRAILLARD Thierry

M. BRAILLARD Thierry, rapporteur : Avis favorable de la Commission.

Mme GAY Nicole, Adjointe : Monsieur le Maire, mes chers Collègues, après le délabrement des universités, la mutilation des collectivités locales, la mise en difficulté des hôpitaux publics, le chantier Sarkozy de destruction sociale s'attaque au sport. Et comme dans d'autres domaines, l'Etat se désengage des financements accordés aux structures et associations sociales qui répondent aux besoins de nos concitoyens. Pourtant l'efficacité et les performances de ces établissements publics ne sont plus à prouver.

La fermeture et remise en cause de l'ensemble des CREPS (Centres d'Éducatons Populaires et de Sport), la suppression de l'échelon départemental du CNDS (Centre National pour le Développement du Sport), la disparition annoncée des DDJS (Direction Départementale Jeunesse et Sports), la suppression du CNAPS (Conseil National des Activités Physiques et Sportives), ainsi que la mise en danger du sport scolaire, confirment le programme politique du gouvernement de la déstructuration du service public.

En tant que réseau de veille, d'alerte, d'actions pour les bénévoles, les associations et les collectivités locales, qui font vivre au quotidien le sport pour tous, nous sommes confrontés à des réalités de plus en plus difficiles à gérer au sein des clubs sportifs. Face à l'augmentation du nombre de sportifs, le développement du sport loisir, l'évolution des pratiques sportives, les équipements sportifs sursaturés et vieillissants, le budget contraint, la détérioration du pouvoir d'achat, etc... l'Etat par la voix du Président Sarkozy lors des vœux au mouvement sportif à l'INSEP, prône une action publique recentrée sur l'aide au « haut niveau » et abandonne le reste au privé (partenariats publics-privés) ! Ceci augure le début de la fin des clubs amateurs et du sport professionnel et de l'entité fédérale au profit de championnats privés coupés du reste des compétitions et, ainsi, la fin de la mutualisation des moyens.

La question qui se pose est de savoir qui des familles (qui s'appauvrissent davantage) ou des collectivités locales (financièrement étranglées par les différentes mesures gouvernementales) prendra en charge les coûts pour que le sport reste une activité de masse. En dénonçant les conséquences pour les collectivités du désengagement de l'Etat, notre Groupe porte une bataille sur la politique globale du sport et s'oppose, en tout cas, au démantèlement du service public et les missions éducatives de l'Etat dans le domaine de la jeunesse, des sports, de la vie associative et de l'éducation populaire. L'accès de toutes et de tous à l'activité physique et sportive de son choix doit être une réalité.

Nous nous félicitons de l'effort de la Ville de Lyon qui, malgré les difficultés financières actuelles et le désengagement de l'Etat, rénove, élargit, subventionne, construit les équipements sportifs (47,8 millions d'euros d'investissement pour le mandat) et apporte son soutien aux associations sportives de proximité. En observant cette situation, nous devons veiller à l'augmentation de notre soutien à ces différentes structures qui participent de manière irremplaçable, dans chaque arrondissement, dans chaque quartier, au mieux vivre ensemble de nos concitoyens.

Nous voterons bien entendu ce dossier.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)